

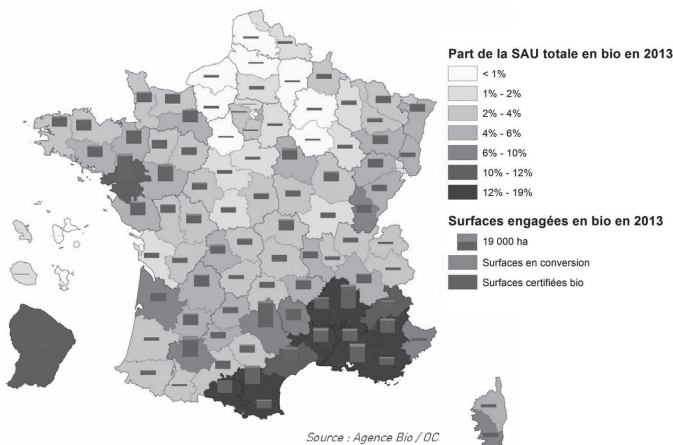
Plus d'un million d'hectares engagés en Bio à fin 2013 !



La Bio en 2013...

- ▶ **25 467 producteurs engagés en Bio (et plus de 26 500 au 15 mai 2014)**
- ▶ **12 577 transformateurs, distributeurs et importateurs**
- ▶ **La Bio représente plus de 7% de l'emploi agricole**
- ▶ **1 agriculteur Bio sur 3 est éleveur**
- ▶ **Un marché de 4,56 milliards €**
- ▶ **75 % des produits Bio consommés en France proviennent de France**
- ▶ **75% des Français ont consommé Bio en 2013**
- ▶ **Plus de la moitié du cheptel Bovins Vaches laitières Bio dans trois régions Pays de la Loire, Bretagne, Basse-Normandie**
- ▶ **Plus du quart du cheptel Truies reproductrices Bio en Pays de la Loire et près d'un cinquième en Bretagne**

Part des surfaces Bio dans le territoire agricole départemental et surfaces engagées en Bio en 2013



Panorama général sur la production Bio en France en 2013

Fin 2013, **25 467 exploitations agricoles étaient engagées en Agriculture biologique**, soit une augmentation de 4% par rapport à 2012 (1 092 exploitations supplémentaires).

Les exploitations Bio représentaient alors 5.4% des exploitations agricoles en France.

La superficie en mode de production biologique était de 1 061 567 ha, dont 937 675 ha certifiés Bio et 129 892 ha en conversion (12% du total).

Les surfaces conduites en Bio représentaient fin 2013 plus de **3,9% de la surface agricole nationale**.

Les cheptels Bio en 2013 (vs 2012) :

- 63 925 Brebis lait (+3%)
- 131 097 Brebis viandes (+2%)
- 101 974 Bovins laitiers (+7%)
- 94 210 Bovins allaitants (+5%)
- 41 893 Chèvres laitières (+7%)
- 7 956 263 Poulets de chair (+1%)
- 3 350 369 Poules pondeuses (-0,2%)
- 8 025 Truies (-5%)

▶ Dans le Grand Ouest*

Fin 2013, le Grand Ouest comptait **4 547 exploitations agricoles en Bio**, soit une augmentation de 3% du nombre d'exploitations en un an.

230 336 hectares étaient conduits en Bio + Conversion, dont 23 830 ha en conversion, soit une progression de 1% des surfaces Bio et conversion en un an.

L'année 2013 a cependant été marquée par un ralentissement du nombre de conversions Bio.

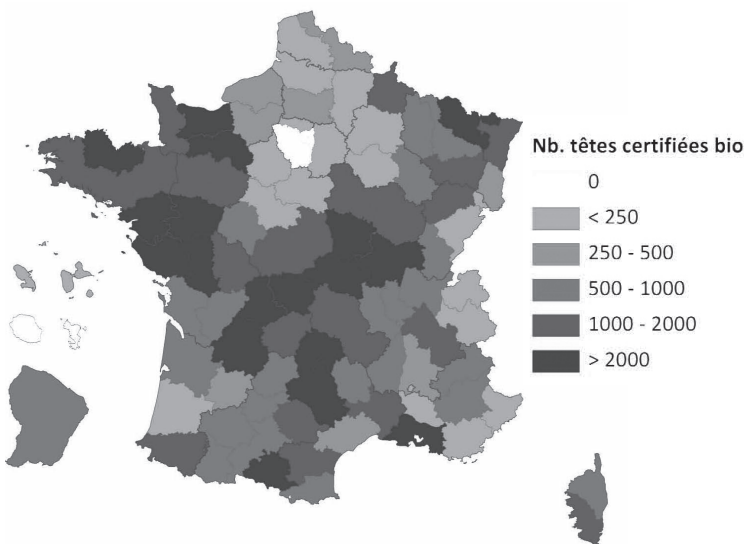
La progression du nombre d'exploitations agricoles Bio varie d'une région à l'autre entre 2012 et 2013 :

- Bretagne : + 4%
- Normandie : +3%
- Pays de la Loire : +3%

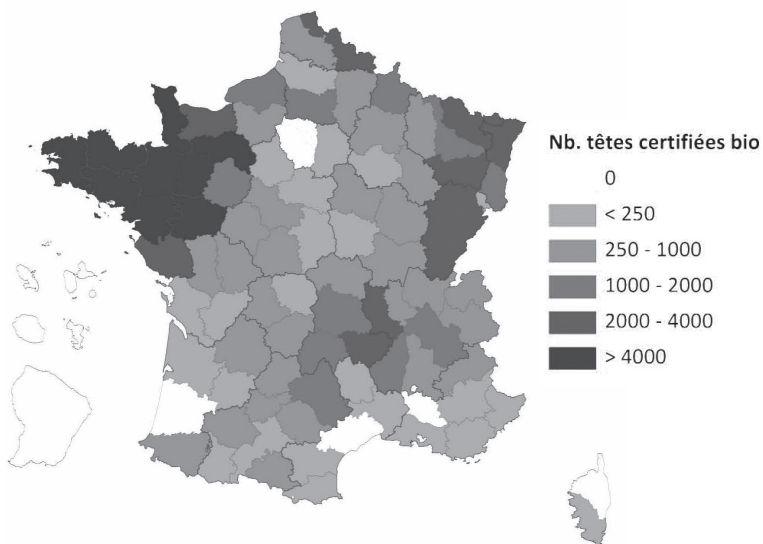
*On entend par Grand Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie et Haute-Normandie

Les données chiffrées et les cartes de ce document ont notamment pour source l'Observatoire National de l'Agriculture Biologique - Agence Bio Chiffres 2013 - Edition 2014

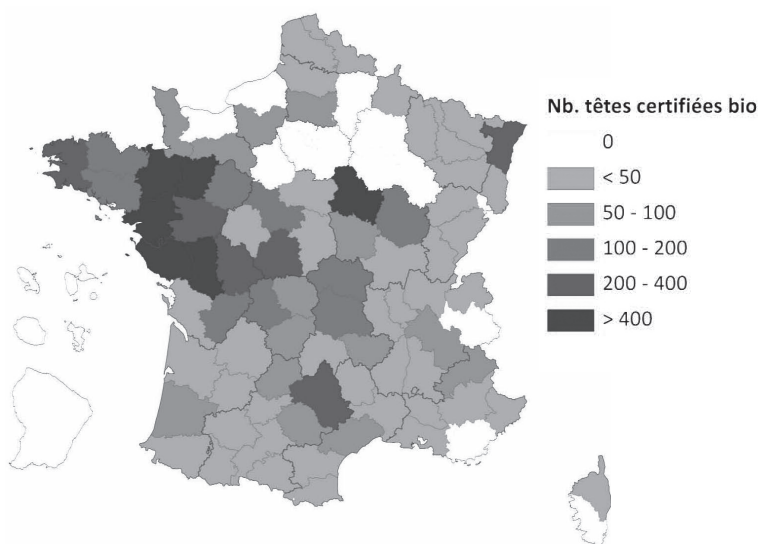
Nombre de vaches allaitantes en 2013



Nombre de vaches laitières en 2013



Nombre de truies reproductrices en 2013



LES PRODUCTIONS ANIMALES

► Plus d'un agriculteur Bio sur 3 est éleveur !

Le nombre d'élevages et les cheptels certifiés Bio et en conversion ont globalement progressé en 2013.

► Les productions animales dans le Grand Ouest

En 2013, près de 70% des fermes engagées en Bio sur le Grand Ouest sont orientées vers l'élevage.

Le cheptel Bio du Grand Ouest est en croissance dans toutes les productions, sauf le nombre de brebis laitières qui baisse de 2% par rapport à 2011 :

En nombre de têtes - Total Bio + Conversion

- Vaches allaitantes : 31 930 (+1% vs 2012)
- Vaches laitières : 66 588 (+6%)
- Brebis viande : 17 816 (-1%)
- Brebis laitières : 4 500 (+7%)
- Chèvres : 8 997 (+12%)
- Truies : 3 550 (-7% - Hors Haute-Normandie)
- Poulets de chair : 2 296 131 (+14%)
- Poules pondeuses : 1 587 151 (-1%)

Les éléments ci-dessous s'entendent en nombre de têtes - Total Bio + Conversion

En France, le nombre d'**élevages bovins** Bio (au terme de la période de conversion) a augmenté de +6% par rapport à 2012.

Le Grand Ouest totalise à lui seul **plus de 30% du cheptel de vaches allaitantes** Bio.

La représentativité du Grand Ouest en ce qui concerne les **vaches laitières** Bio est plus importante encore puisque ces 3 régions, premières en France, rassemblent **plus de la moitié du cheptel français (58% en nombre de têtes)**.

Dans le **secteur porcin**, on comptabilise au niveau national 8 042 truies reproductrices.

Le Grand Ouest comptabilise plus de 44% du cheptel national avec 3 550 truies reproductrices biologiques.

Dans le **secteur ovin**, le Grand Ouest ne compte que 6,9% des brebis lait et 13% des brebis viande en nombre de têtes en France.

Dans le **secteur caprin**, le Grand Ouest regroupe 8 997 chèvres soit 20% du cheptel français en Bio.

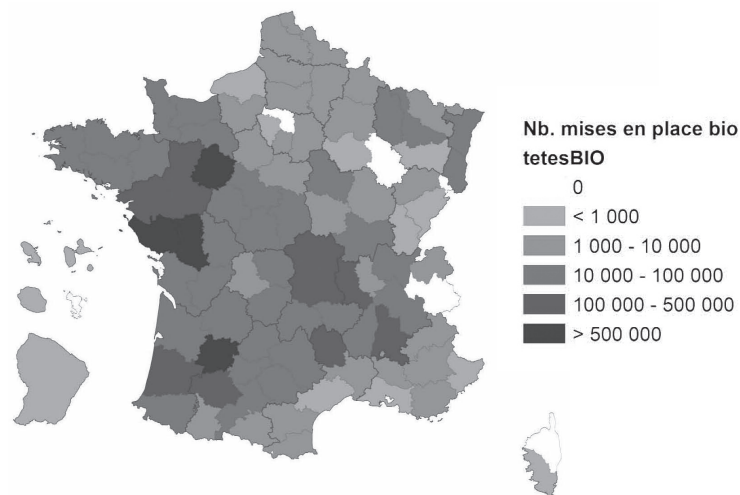
Au niveau national en volailles, le nombre de **volailles de chair** s'élève en 2013 à près de 8 millions d'animaux, et celui des **poules pondeuses** à plus de 3,3 millions.

Entre 2012 et 2013, le nombre de fermes en **volailles de chair** a augmenté de 6% en Bretagne mais le cheptel a diminué de 21%, portant le nombre de têtes à 116 736. En Basse-Normandie, le nombre d'animaux a augmenté de 32% (43 671 têtes) et la production a reculé de 25% en Pays de la Loire (2 132 204 têtes). Le Grand Ouest rassemble 29% de la production nationale.

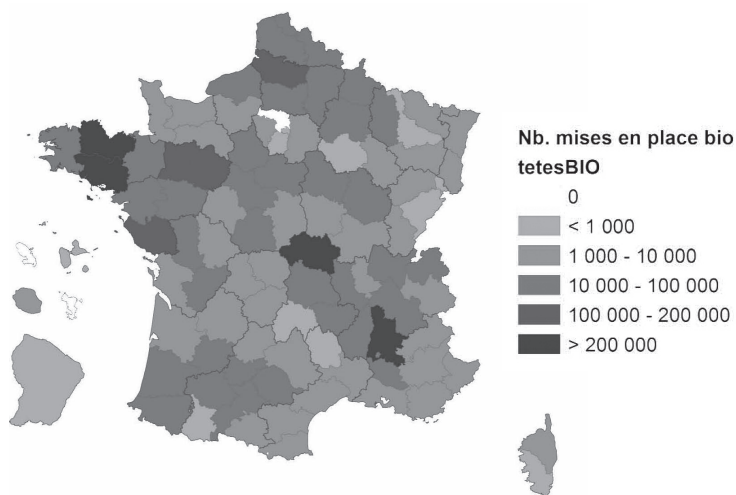


Le nombre de **poules pondeuses** Bio a diminué en France de 0,2% entre 2012 et 2013 pour atteindre 3 350 369 poules pondeuses. Le nombre d'élevages est passé sur la même période de 1 314 à 1 359, soit une augmentation de 2% (*source : Agence Bio, 2014*). La Bretagne rassemble 30% de la production nationale et 14% des exploitations en poules pondeuses. Elle est la première région productrice d'œufs Bio en France.

Nombre de poulets de chair en 2013



Nombre de poules pondeuses en 2013



Les préparateurs, distributeurs et importateurs de produits Bio

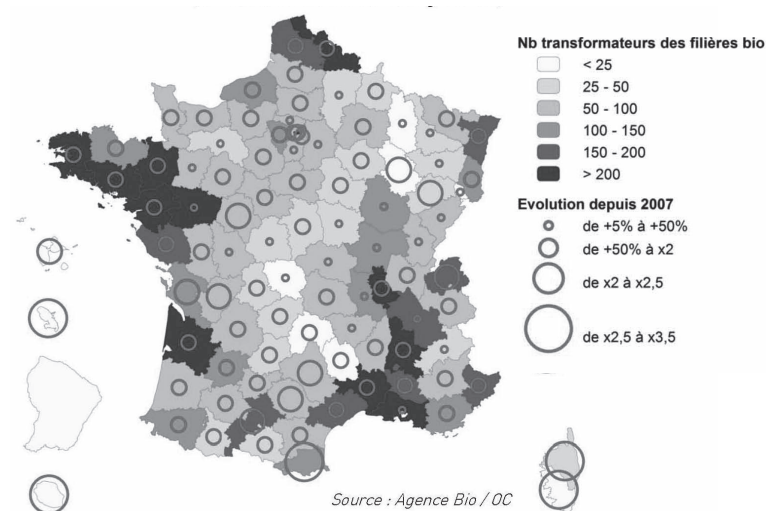
Le développement aval de la filière Bio s'est également poursuivi en 2013. Ainsi, fin 2013, on dénombrait en France un total de 38 044 opérateurs (soit 3,4% de plus qu'en 2012, **dont 12 577 opérateurs aval** (+2% par rapport à 2012), répartis comme suit :

- **73,9% de préparateurs** travaillant à partir de matières premières issues de l'Agriculture Biologique (9 297 opérateurs),
- **24,8% de distributeurs** de produits Bio (3 123 opérateurs),
- **1,3% d'importateurs** de produits Bio issus de pays tiers à l'Union Européenne (157 opérateurs).

► Les opérateurs Aval dans le Grand Ouest

Plus de **1 940 préparateurs** sont localisés sur le Grand-Ouest (786 en Bretagne, 767 en Pays de Loire et 387 pour la Basse et Haute-Normandie) et **près de 590 distributeurs spécialisés Bio** (241 en Bretagne, 200 en Pays de Loire, 114 en Basse et Haute-Normandie).

Nombre de préparateurs Bio par département et évolution par rapport à 2007 (suivant la localisation du siège social)



Distribution, marché, consommation : les chiffres clés

► Des circuits de distribution diversifiés et dynamiques

En 2013, la répartition des ventes de produits Bio confirme la diversité des différents circuits de distribution acteurs de ce marché :

- 46,4% via les Grandes Surfaces Alimentaires
- 35,4% via les magasins spécialisés Bio (27,7% dans des magasins en réseau et 7,7% dans des magasins indépendants)
- 13,2% directement du producteur au consommateur
- 5% par les artisans

Source : Agence Bio / AND I - 2013

► Un marché de 4,56 milliards d'€ en 2013

- Une progression de 9%, en valeur, entre 2012 et 2013
- Le marché de l'alimentation Bio représente 2,5% du marché alimentaire total en 2013 (contre 1,3% en 2007).
- Part de marché (en valeur) : **près de 15% s'agissant des œufs et de 11% pour le lait**. Près de 6% pour les 14 fruits et légumes frais les plus consommés en France (hors agrumes et bananes).
- Produits Bio en restauration collective : 172 millions d'€ en 2013 (+1,8% par rapport à 2012).

Un marché Bio en croissance de 9,4% entre 2012 et 2013.

Source : Agence Bio / AND I - 2013

► **Des consommateurs en demande de Bio**

82% des Français déclarent privilégier les produits respectueux de l'environnement et/ou d'une démarche éco-responsable lorsqu'ils effectuent leurs achats (vs 71% en 2012). Cette conscience environnementale croissante est en harmonie avec la montée en puissance de l'Agriculture Biologique en France.

- 67% des Français ont consommé Bio en 2013.
- Part des consommateurs réguliers (au moins une fois par mois) en augmentation : 49% en 2013 (vs 43% en 2012).
- Les Français ont une image positive de la Bio : 86% estiment qu'elle contribue à préserver l'environnement, et 86% qu'elle fournit des produits plus naturels car cultivés sans produits chimiques de synthèse.
- Hors de leur domicile, les Français souhaitent aussi consommer des produits Bio : 68% des parents se disent intéressés par la Bio à l'école, 53% des actifs sur leur lieu de travail et 54% des Français en restauration commerciale.

Source : Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Agence BIO / CSA - Ed. 2013

► **Toujours plus de Bio en restauration collective...**

- Début 2014, **59% des établissements de restauration collective proposaient des produits Bio à leurs convives**, ne serait-ce que de temps en temps.
- La part des produits Bio dans les achats en 2013 est de 12%.
- 79% des établissements achetant du Bio privilégient l'**origine régionale** des produits proposés pour choisir un fournisseur.
- 75% des établissements proposant des produits Bio achètent des **yaourts Bio**.
- 36% du **poulet Bio**.
- 33% du **bœuf Bio**.
- 17% du **porc Bio**.
- **Projection 2015 : Le nombre de non-acheteurs qui pourraient potentiellement être acheteurs en 2015 est de 18%.**

Source : Mesure de l'introduction des produits Bio en restauration collective Agence Bio / CSA - Mars 2014

Repères par filière...

► Filière "Lait" biologique

Collecte Bio : poursuite de la progression

En 2013, 481,8 millions de litres ont été collectés en Bio, soit une augmentation de 5,4% par rapport à 2012. La collecte Bio représente 2,2% de la collecte nationale de lait en 2013. 72% de la collecte nationale est réalisée dans le Grand Ouest.

Fin 2014, la collecte Bio dépassera 500 millions de litres.

Croissance globale des fabrications de produits Bio

Evolution des fabrications en 2013 par rapport à 2012 :

- +11,5% pour le lait conditionné, principal débouché
- +4,5% pour le beurre
- +6,9% pour la crème conditionnée
- +0,9% pour les fromages
- +8,7% pour les desserts lactés frais
- +8,8% pour les yaourts et laits fermentés

Source : FranceAgriMer - EML - février 2014

► Filières "Viandes" (bovines, ovines, porcines) biologiques

Abattages : avec plus de 25 tonnes de viandes Bio abattues en France (bovins, ovins, porcins) en 2013, les abattages progressent de +2% vs 2012, dans un contexte de baisse de la consommation de viande conventionnelle.

Les gros bovins (allaitants + laitiers) représentent 53% de ce volume, les porcins 37,6%, les veaux 5,2% et les ovins 4%.

- Progression continue pour l'abattage des porcins : +5% en 2013 vs 2012
- Abattage des bovins allaitants : +1%
- Abattage des bovins laitiers : +2%
- Abattage d'ovins : -2%.
- Abattage de veaux : -2%

Des débouchés diversifiés et une progression dans tous les circuits de distribution

Tous les secteurs de la distribution confirment leur développement (GSA : +3% - Boucherie artisanale : +3% - Magasins spécialisés : +5%).

Les GSA commercialisent 50% des volumes de viande Bio vendus. Les boucheries artisanales vendent 15% des volumes, les magasins spécialisés 14%, la vente directe 12% et la RHD 9%.

Source : Observatoire des viandes biologiques de la commission Bio d'INTERBEV - Données 2013 - Communiqué de presse du 08/07/2014

► Filières "Volailles de chair" et "Œufs" biologiques

Volailles de chair biologiques : un marché de 130 millions d'€ en 2013

En 2013, le nombre de volailles de chair Bio a augmenté de **+1% par rapport à 2012**. La région Pays de la Loire reste depuis plusieurs années la première région française pour cette production (32% du cheptel national). Les GSA sont le principal circuit de distribution de la viande de volaille biologique. La valeur des ventes de volailles Bio au détail est estimée à 130 millions d'€ en 2013, avec une progression de +7,1% vs 2012.

Source : Agence Bio / AND I - 2014

Œufs biologiques :

63% du chiffre d'affaires total généré par la vente des œufs Bio en France est réalisé par les GSA en 2013 (57% en 2008), suivies par les magasins spécialisés qui détiennent 32% de parts de marché en France en 2012 (36% en 2008). La vente directe totalise 4% des ventes.

Source : Agence Bio - 2014

LES ÉTAPES DE LA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La démarche de conversion...

...un cheminement personnel ► Les questions à se poser

- | | | |
|--|---|-----------------------------|
| Comment aborder les changements induits par la conversion à l'Agriculture Biologique ? | ► | Les formations |
| La conversion est-elle techniquement possible sur mon exploitation ? | ► | Le diagnostic |
| Est-elle économiquement viable ? | ► | Le projet |
| Les produits sont-ils valorisés en Bio ? | ► | La commercialisation |



► S'informer

Des professionnels sont disponibles pour répondre à toutes les questions sur les principes, les techniques et les pratiques de l'Agriculture Biologique, en particulier :

- Les conseillers des Groupements d'Agriculteurs Biologiques (réseau FNAB),
- Les conseillers des Chambres d'Agriculture,
- Les agriculteurs dans les fermes de référence et de démonstration,
- Mais aussi les techniciens des organisations économiques.

Voir la fiche des contacts de votre région

► Se former

Le réseau FORMABIO rassemble les établissements de formation du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui proposent des formations spécifiques à l'Agriculture Biologique, dont certaines peuvent être suivies à distance.

*Réseau Formabio, un réseau au service de la formation Bio : Jean-Marie MORIN - animateur du réseau Formabio - CFPPA Rennes Le Rheu
Tél. : 02 99 60 90 07 - Fax : 02 99 60 80 69 - jean-marie.morin@educagri.fr - www.reseau-formabio.educagri.fr*

Les réseaux des Groupements d'Agriculteurs Biologiques et des Chambres d'Agriculture proposent aussi des formations spécifiques aux agriculteurs Bio et conventionnels.

► S'engager dans la certification

Pour commercialiser des produits comme issus de l'Agriculture Biologique, **un producteur doit être contrôlé et certifié par un organisme agréé par l'État (liste ci-après).**

Le ou les organismes contactés transmettent un devis chiffré de leur intervention et une proposition de contrat comprenant un engagement à respecter la réglementation en Agriculture Biologique. Une fois le contrat signé, l'organisme choisi adresse au producteur une attestation d'engagement au mode de production biologique. Un contrôleur / auditeur prend rendez-vous pour une première visite. Par la suite, les contrôles sont annuels et comportent des visites inopinées.

Un certificat est délivré chaque année pour les produits jugés conformes à la réglementation.

► Notifier son activité

La notification est une déclaration d'activité obligatoire (art. 28 du règlement CE 834/2007). Sa gestion est assurée par l'Agence Bio pour le compte du Ministère de l'Agriculture.

Agence Bio - Service Notifications - Tél. : 01 48 70 48 42 - notifications@agencebio.org - https://notification.agencebio.org

► Quelles aides financières ?

En 2014, les agriculteurs biologiques peuvent bénéficier :

- D'aides à la conversion et au maintien à l'Agriculture Biologique (SAB-C et SAB-M).
- Du crédit d'impôt en faveur de l'Agriculture Biologique qui s'élève à 2 500 € sur les revenus de 2013 et 2014, cumulables avec les aides à la conversion et au maintien pour autant que le total n'excède pas 4 000 € par an. Dans le cas des GAEC, le montant total du crédit d'impôt est multiplié par le nombre d'associés dans la limite de 3 associés.
- D'aides complémentaires (aux investissements, au diagnostic ou au suivi conversion = dispositif Pass'Bio...) mises en place, en Bretagne par le Conseil régional et la Draaf Bretagne (DRAAF pour Pass'Bio uniquement), et dans certains départements par les Conseils généraux.

Pour plus d'informations, voir les contacts du réseau des Chambres d'agriculture ou du réseau GAB-FRAB de votre département.

Les organismes certificateurs

CERTIPAQ

56, rue Roger Salengro
85013 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 05 14 92 - Fax : 02 51 36 84 63
certipaq@certipaq.com
www.bio.certipaq.com
(code OC : FR-BIO 09)

CERTIS

Immeuble Le Millepertuis
Les Landes d'Apigné - 35650 LE RHEU
Tél. : 02 99 60 82 82 - Fax : 02 99 60 83 83
certis@certis.com.fr
www.certis.com.fr
(code OC : FR-BIO 13)



ECOCERT FRANCE

BP 47
32600 L'ISLE-JOURDAIN
Tél. : 05 62 07 39 92 - Fax : 05 62 07 11 67
info@ecocert.fr
www.ecocert.fr
(code OC : FR-BIO 01)

QUALISUD

15, avenue de Bayonne
40500 SAINT-SEVER
Tél. : 05 58 06 15 21 - Fax : 05 58 75 13 36
contact@qualisud.fr
www.qualisud.fr
(code OC : FR-BIO 16)



BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

Bâtiment Le Guillaumet
60, av. du Gal de Gaulle
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01 41 97 00 74 - Fax : 01 41 97 08 32
www.qualitefrance.com
(code OC : FR-BIO 10)

AGROCERT

4, rue Albert GARY
47200 MARMANDE
Tél. : 05 53 20 93 04 - Fax : 05 53 20 92 41
agrocert@agrocert.fr
www.agrocert.fr
(code OC : FR-BIO 07)



BUREAU ALPES CONTRÔLE

3, impasse des Prairies
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél. : 04 50 64 06 75 - Fax : 04 50 64 06 02
mdubuc@alpes-contrôles.fr
www.alpes-contrôles.fr
(code OC : FR-BIO 15)

CERTISUD

70, avenue Louis Sallenave
64000 PAU
Tél. : 05 59 02 35 52 - Fax : 05 59 84 23 06
certisud@wanadoo.fr
www.certisud.fr
(code OC : FR-BIO 12)



À la rencontre de la filière Bio au Space 2014 !

INITIATIVE BIO BRETAGNE

33, avenue Winston Churchill - BP 71612 - 35016 RENNES Cedex
Tél : 02 99 54 03 23 - Fax : 02 99 33 98 06
contact@interbiobretagne.asso.fr - www.interbiobretagne.asso.fr

INTER BIO DES PAYS DE LA LOIRE

9, rue André Brouard - CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
Tél : 02 41 18 61 50 - Fax : 02 41 18 61 51
contact@interbio-paysdelaloire.fr www.interbio-paysdelaloire.fr

Avec le soutien de :



Crédits photos : Agence Bio - ec.europa.eu - IBB
Conception graphique : Initiative Bio Bretagne